

ANDRÉ GOOSSE

LA SUPPLÉANCE DANS LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

En préparant la douzième édition du *Bon usage*, je me suis avisé que, si l'ellipse occupait dans la onzième les §§ 367 à 377, Maurice Grevisse ne parlait pas du phénomène que Nyrop (*Gramm. hist.*, t. 5, § 26) appelle *remplacement*, F. Brunot (*La pensée et la langue*, 3^e éd., p. 225) *représentation* et G. Moignet (dans *Le Français Moderne*, janv. 1960) *suppléance*.

Les pronoms ont dans le *Bon usage* le chapitre auquel ils ont droit. Mais l'emploi de *faire* comme *verbum vicarium* est traité uniquement à l'occasion des propositions comparatives (§§ 2719-2720). Dans l'un et dans l'autre cas, on attendait une référence au phénomène de la suppléance, et, pour *faire*, il paraît en outre souhaitable de le traiter plutôt dans le chapitre du verbe, même s'il joue surtout ce rôle dans les propositions comparatives. Nous verrons plus loin où et comment il déborde de cette situation particulière.

Il m'a donc semblé nécessaire de placer après l'étude de l'ellipse quelques observations générales sur la suppléance. Je sou mets aux lecteurs de cette revue une synthèse provisoire.

La suppléance est une application de l'économie linguistique. Plutôt que de répéter un élément déjà présent dans le contexte, on peut, soit l'omettre, et c'est le phénomène de l'ellipse, soit lui substituer un terme supplétif, et c'est ce dont nous allons parler maintenant.

Certains linguistes préfèrent la dénomination d'*anaphore*, mais celle-ci a une application plus générale et concerne aussi, soit la reprise d'un mot: *Il méprise l'argent, l'argent qui...* (exemple cité par Marouzeau, *Lexique de la terminologie linguistique*), soit un des rôles du déterminant démonstratif: *J'ai rencontré un homme qui avait l'air de chercher son chemin. Cet homme m'a dit...* Dans ces deux cas, il n'y a ni suppléance ni économie. *Ledit* a une fonction proprement anaphorique, mais nous verrons qu'il devient parfois suppléant.

1. La fonction de suppléance est exercée tout particulièrement par les pronoms. Il paraît bon de souligner deux faits. D'une part, malgré leur appellation, les pronoms peuvent suppléer autre chose que des noms: *Vous ne considérez pas cette femme comme intelligente; elle l'est pourtant* (= elle est intelligente). *J'ai confiance en vous, vous le savez* (= vous savez que j'ai confiance en vous). D'autre part, le pronom ne représente pas nécessairement l'antécédent tel qu'il est, mais plutôt l'idée contenue dans l'antécédent: *Elle demeura tout interdite; je l'étais beaucoup moi-même* (B. C o n s t a n t, dans Grevisse, § 1078, 1) [*l'* = *interdit*] - *Cela permet de ne pas punir ce qui ne doit pas l'être* (M o n t h a r l a n t, dans Grevisse, § 1078, 2) [*l'* = *puni*, et non *punir*].

Les pronoms *en* et *y* occupent une place un peu à part, puisqu'ils représentent nécessairement un syntagme, ordinairement un nom précédé d'une préposition, *de* pour *en*, *à* ou une préposition de lieu pour *y*, cette préposition n'étant pas toujours présente avec l'antécédent: *Votre affaire est compliquée. Parlez-en à un avocat* (= parlez *de* votre affaire). - *Le vase où meurt cette verveine/ D'un coup d'éventail fut fêlé; [...]/ N'y touchez pas, il est brisé* (S u l l y - P r u d h o m m e, dans Grevisse, § 1106 [= ne touchez pas *à* ce vase]). - *La table est assez poussiéreuse pour qu'on puisse y écrire avec le doigt* (= écrire *sur* la table).

En et *y* peuvent représenter aussi une proposition complément d'objet indirect: *Vous avez réussi. Je m'en réjouis* [= je me réjouis que vous ayez réussi ou... de ce que vous ayez réussi].

Ledit a une fonction proprement anaphorique: *Comme il se trouve une différence de huit cents francs entre la pension que payait feu M. Chapeloud et celle pour laquelle ladite Sophie Gamard consent à prendre chez elle, aux conditions ci-dessus stipulées, ledit François Birotteau* (B a l z a c, *Le curé de Tours*, Garnier 1937, pp. 60-61). Mais la langue administrative emploie *ledit*, surtout sous la forme *dudit*, d'une manière absolue, c'est-à-dire comme pronom. Des humoristes imitent ce style: *Le vestiaire des garçons, établi dans le bureau du père d'Isis, consistait en la suppression des meubles dudit* [= *dudit bureau*] (B. V i a n, *L'écume des jours*, XI). - *La réponse [...] que l'on trouvera en tête de la seconde partie de ce recueil, sera donc [...] de charnière entre les deux parties dudit* (R. Q u e n e a u, *Le voyage en Grèce*, p. 11).

2. Le déterminant (traditionnellement: l'adjectif possessif a aussi une fonction de suppléance par rapport à un nom: *La France et son armée* (titre d'un livre du général de Gaulle) [= l'armée de la France]).

3. Le verbe *faire* est le substitut d'un verbe, un *verbum vicarium*, un *pro-verbe*.

a) Comme nous l'avons vu, cela se réalise spécialement dans les propositions comparatives, du moins pour *faire* seul (nous traiterons plus loin de *le faire*). Voici pourtant un exemple où *faire* est dans une proposition relative: *Nous* [= Gide et la mère de François] *parlions du petit François en apprentissage chez un mécanicien de Montvilliers. Mais il ne rapporte pas le peu qu'il ferait s'il était goujat* [= *valet de ferme*] (G i d e, *Journal*, 27 janv. 1931). Il y a une comparaison sous-jacente (= il lui rapporte moins qu'il ferait...), et l'analogie avec les propositions comparatives a sans doute joué.

On peut aussi reconnaître à *faire* la valeur de substitut quand on répond: *Faites*, à quelqu'un qui demande une permission: *Frédéric [...] voulut la baiser sur le col* [= le cou]. *Elle dit froidement: - "Oh! faites! Ça ne coûte rien"* (F l a u b e r t, *L'éducation sentimentale*, II, 2.).

Si fait est signalé par Grevisse, au § 2169, 2, et il ajoute en note, d'après Littré, que *non fait* "ne se dit plus". Il faudrait préciser: en français commun, puisque le français régional, en Belgique notamment, connaît encore *non fait*.

Ces deux formules devraient être mises en rapport avec l'emploi ancien mentionné au § 2182 comme encore attesté au début du XVIII^e siècle, emploi où *faire* accompagné de *non* se présente à d'autres formes que *fait*: Valère. [...] *Je proteste de ne pretendre rien à tous vos biens, pourveu que vous me laissiez celui que j'ay.* / Harpagon. *Non feray, de par tous les Diables, je ne te le laisseray pas* (M o l i è r e, *L'avare*, V, 3). Il conviendrait surtout de signaler que l'on a ici une application de *faire* comme verbe substitut.

b) Les autres applications de *faire* comme verbe substitut présentent une combinaison de *faire* avec un autre mot, tout particulièrement avec le pronom neutre *le*: *S'il avait fallu risquer sa vie pour son ami, Frédéric l'eût fait* (F l a u b e r t, op. cit., I, 5).

Grevisse (§ 2719) reproduit le jugement de l'Académie, jugement qu'elle exprimait déjà en 1835 et que Littré adopte aussi: "On ne doit pas confondre cet emploi [de *faire* dans les comparatives] avec un tour usité dans certains cas où *faire*, conservant la signification qui lui est propre, celle d'*exécuter*, d'*opérer*, d'*effectuer*, etc., a pour complément le pronom *le*, qui représente un verbe précédent: *Il voudrait partir, mais il ne peut le faire sans autorisation.*" Dans cet exemple comme dans celui de Flaubert, le remplacement de *faire* par *exécuter*, *opérer*, *effectuer*, n'est pas possible, et il paraît préférable de ne pas exclure ce cas des emplois de *faire* comme substitut. Quelle valeur a donc *le*? Deux explications ont été proposées: pour G. Moignet (loc. cit.), la fonction de représentation est assurée par les deux mots, *faire* prenant en compte la valeur verbale et *le* étant chargé du contenu sémantique; pour J. Pinchon (*Les pronoms adverbiaux en et y*, 1972, pp. 166-168), la suppléance est exercée par le verbe seul, et le pronom sert à marquer que le verbe n'a pas sa valeur ordinaire.

Que *faire* ne doive pas être séparé de *faire*, cela trouve un appui dans la constatation que *le* s'est introduit dans les propositions comparatives: *Je consumerai vos trésors avec un peu plus de suite et de génie que vous le faites* (V a l é r y, dans Grevisse, § 2210).

c) Dans la proposition comparative, un problème particulier se pose quand le verbe *faire* a son propre objet direct. La langue littéraire continue à utiliser une tournure qui paraît anormale aux usagers ordinaires: *Amélie reconnut la main, mieux qu'elle n'avait fait le visage* (H. T r o y a t, dans Grevisse, § 2720).

Un procédé plus courant est de transformer l'objet direct en objet indirect par l'utilisation d'une préposition: *de*, dans cet emploi, est bien connu; *pour* aussi, quoique plus rare; Grevisse est à peu près le seul à mentionner *avec*; la préposition *à*, sauf erreur, n'est signalé nulle part: *Je veux parler d'Armand Point qui pousse le souci de la maîtrise jusqu'à patiner ses tableaux comme le temps a fait aux peintures des musées* (A p o l l i n a i r e, *Chroniques d'art*, 13 avril 1912).

Le est "presque toujours omis" lorsqu'il y a une préposition, note Sandfeld (*Syntaxe du français contemporain*, t. I, p. 67), et, effectivement, il n'en cite pas d'exemple. Ceux-ci seront donc les bienvenus: *Regardant au coin de l'oeil l'entaille ainsi qu'il l'eût fait d'une bête aux aguets* (M a l r a u x, *La voix royale*, II, 2). - *Jamais je n'avais regardé, détaillé un être humain comme je le faisais de celui-ci* (P. D a n i n o s, *Les carnets du major Thompson*, p. 13). - *Marcel Jouhandeau publie de lui quelques lettres sublimes, presque trop belles, au point que nous nous demandons s'il ne les a pas réécrites, comme il le fit avec celles de sa mère* (Cl. M a u r i a c, dans "Le Figaro", 30 déc. 1972).

Avec un objet direct, *le* est, évidemment, exclu. En voici pourtant un exemple: *Il nous restera [...] à souhaiter qu'aucun disciple de Jean-Paul Sartre ne vienne un jour l'arroser [= uriner sur la tombe de J.-J. Rousseau], comme son maître l'a fait, la tombe de Chateaubriand, sur le rocher de Grand-Bé* (A. B i l l y, dans "Le Figaro littéraire", 3 déc. 1960). Billy n'est sûrement pas responsable d'un tel monstre. Il a dû recourir au tour illustré ci-

dessus par l'exemple de Troyat: [...] comme son maître a fait la tombe Chateaubriand, et la rareté de cette construction a eu pour résultat qu'on l'a corrigée à l'impression. Mais le remède est pire que le mal!

d) *Faire* s'emploie aussi avec d'autres pronoms neutres ou avec certains adverbess:

- Avec *en*, dans *en faire autant* et son équivalent négatif: *n'en rien faire*: *J'emène ma femme, dit l'un. - J'en fais autant* (Maupassant, *Contes et nouvelles*, Boule de suif). - *Les ateliers devaient être balayés toutes les semaines; [...] et, comme les ouvriers n'en avaient rien fait [...]* (Flaubert, *L'éducation sentimentale*, II, 3).

- Avec le démonstratif (qui est exclu dans les comparatives): *N'étant donné comme tâche [...] d'être le spectateur engagé de l'histoire, ce faisant il m'a fallu comprendre l'économie* (R. Aron, *Le spectateur engagé*, p. 218).

- Avec le relatif: *Il m'a demandé de l'attendre, ce que j'ai fait.*

- Avec l'interrogatif, si l'on veut interroger sur le verbe: *Que fait Paul? - Il dort.*

- Avec un adverbe comme *de même*: *Dittmer, qui arrivait, la baisa sur le front; Lovaries fit de même* (Flaubert, op. cit., I, 5).

e) Parmi les formules verbales suppléantes, on a les constructions impersonnelles *en aller de même* (ou: ... *ainsi*), *en être de même*: *Elle [= la morphine] a bien assourdi les douleurs [...], mais sans apporter en surplus rien du paradisiaque que j'avais escompté. (Rouvayre m'explique qu'il en va toujours de même avec elle lorsqu'on lui demande un travail [...])* (Gide, *Journal* 1^{er} mai 1940).

Dans les phrases interrogatives, quand l'interrogation porte sur le verbe et que *faire* ne convient pas, on emploie: *Que se passe-t-il?* ou *Qu'y a-t-il?*

Avoir est aussi une sorte de verbe vicair dans les interrogations: *Qu'est-ce que tu as?* alors qu'on attend une réponse avec *être*: *Je suis mécontent.*

4. *Non, oui, si* sont rangés par Grevisse parmi les adverbes, selon la tradition: adverbe de négation pour le premier, adverbes d'affirmation pour les deux autres. Cette façon de voir soulève une objection sérieuse: *oui* et *si* ne correspondent jamais à la définition donnée de l'adverbe au § 2020: "mot invariable que l'on joint à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier le sens"; et *non* ne s'en satisfait que dans certains emplois (*Non seulement il s'est fâché, mais il a encore exigé des excuses*), qui ne concernent pas la suppléance.

a) Soit des exemples comme: *Iras-tu? - Oui (ou: Non). - N'iras-tu pas? - Si*. Dans ces exemples, *oui, non* et *si* sont des *mots-phrases*, parce qu'ils suppléent la phrase qui précède, en y ajoutant, dans le cas de *non* et de *si*, une coloration négative: *Non = Je n'irais pas; si j'irai* (*si* annule la négation précédente).

Ci-dessus, le mot-phrase est une réponse à une interrogation, mais il s'emploie aussi pour approuver ou pour désapprouver une phrase injonctive; ceci n'apparaît pas toujours nettement chez Grevisse, qui privilégie la réponse à une interrogation: voir par exemple le premier alinéa du § 2166.

Il n'est pas opportun d'entrer ici dans une étude des relations existant entre *oui, si* et *non*: voir notamment Grevisse aux §§ 2166, 2^e alinéa, et 2169, 1 et 2. Mais il faut signaler que ces mots-phrases peuvent représenter finalement une partie de la phrase qui précède: dans *Je vous ordonne de sortir. - Oui*, le mot-phrase est pour *Je sors*, et non pour *Vous m'ordonnez de sortir*.

Oui a divers équivalents: Voir Grevisse, § 2188. Les équivalents de *non* sont plus rares. La concurrence de *pas*, si forte dans d'autres cas, ne s'exerce ici que dans les formules renforcées: *Pas du tout, certes pas*, etc., ainsi que dans *Pourquoi pas?* au lieu de *Pourquoi non?* (Grevisse, § 2177). Au contraire, bien au contraire, en Belgique *que du contraire* (G r e v i s s e, § 2471, note 7) équivalent tantôt à *si*, tantôt à *non*.

Pareillement, également servent aussi de mots-phrases, mais dans une circonstance particulière, pour répondre à une phrase optative: *Bonne nuit! - Pareillement!* On pourrait parler d'ellipse.

Inversement et réciproquement tiennent lieu aussi d'une phrase, ou plutôt d'une sous-phrase, car ils sont nécessairement précédés d'une conjonction de coordination: *Il les frappe sur chaque épaule [...] touche leur épaule gauche de son épaule droite et inversement* (A. C a m u s, *Théâtre, récits, nouvelles*, Bibl. de la Pléiade, 1962, p. 2063) [= il touche leur épaule droite de son épaule gauche].

b) *Oui, si et non* s'emploient aussi pour des propositions objets directes: *Il dit que oui, ... que si... que non*. Les équivalents auxquels on vient de faire allusion n'ont pas cette possibilité.

Dans les propositions adverbiales: *Si oui, sinon* (mais * *si si* est impossible). C'est un cas où *pas* gagne sur *non*: Grevisse, § 2672.

c) *Oui, si et non* s'emploient aussi pour des syntagmes, notamment pour des prédicats. Ils impliquent un changement de pôle. Du positif au négatif: *Jean est fatigué; moi, non* (ou: *moi, pas*). Du négatif au positif: *Jean n'est pas fatigué; moi, si* ou ... *moi, oui*. Au lieu de *moi, si*, on dit couramment en Belgique: *Moi, bien* (Grevisse, § 2170, N.B.), rapproche cela du néerlandais *Ik wel*. L'analogie n'est que superficielle, puisque *bien* en français commun peut jouer le même rôle s'il est placé au début de la phrase adverbale et précédé de *mais*: *Mais bien moi*. *Bien* peut aussi renforcer *si et oui*: *La politique ne l'intéresse pas plus que la métaphysique. Les questions d'argent, oui bien*. (R. K e m p, dans Grevisse); mais ceci n'est plus du français commun.

S'il n'y a pas changement de pôle, on doit recourir à d'autres mots. Si l'on passe de la négative à la négative, on emploie *non plus*: *Jean n'est pas fatigué; moi, non plus*. On n'écrirait plus comme M^{me} de Sévigné: *Elle ne disait mot ni lui aussi* (dans Grevisse, § 2075). Si l'on passe de l'affirmative à l'affirmative, le terme le plus courant est *aussi*: *Pierre partira demain; moi aussi*. Ses concurrents sont nombreux: *de même - également*: *Cette formule était du gros reporter; la profession de foi également* (D o r g e l è s, dans Grevisse, § 2044, I, N.B.); - *itou*, surtout employé par plaisanterie aujourd'hui: *Quant aux espèces minuscules,*

ah! la la, ce que je m'en fiche! Et des majuscules itou! (W i l l y et C o l e t t e, *Claudine à l'école*, Livre de Poche, p. 29); - pareillement: *La santé est bonne et l'appétit pareillement* (dans le petit Robert); - *pareil*, très familier et sans doute régional: *Emma, pour ses amis remuait Ciel et Terre, contre ses ennemis pareil* (J o u h a n d e a u, dans Grevisse, § 2050); - *idem*: *Les villages du comté d'Albon ont eux aussi de gros problèmes, à cause de ces acquisitions. La ville de Valence, idem* (E. L e R o y L a d u r i e, *Le carnaval de Romans*, p. 380). - *Je tiens le mien, dit d'Artagnan.* / - *Et moi le mien, dit Porthos.* / - *Et moi idem, dit Aramis* (A. D u m a s, *Les trois mousquetaires*, XLVII); - *mêmement*, archaïque: *Vendredi chair ne mangeras.* / *Ni le samedi mêmement* (*Commandements de l'Église*, dans leur version d'avant la guerre); - *avec*: *Ma soeur s'est bien amusée, et moi avec* [qu'on ne doit pas comprendre: "avec elle"] ("grossier wallonisme", cité par I. Dory, *Wallonismes*, dans le *Bulletin de la Soc. liégeoise de littér. wallone*, 1877, p. 111); mais on trouve en France des exemples, même écrits, qui ne sont pas tellement différents: *Le voici nu, misérable. Et nous avec* (F. B o t t, dans "Le Monde", 14 juillet 1978).

Pour certains des cas qui viennent d'être énumérés, on pourrait parler d'ellipse: *Jean n'est pas fatigué; moi, [je ne suis pas fatigué] non plus*. Mais cette ellipse n'est possible que grâce à la présence de *non plus*, *aussi*, etc., et l'on est donc fondé à croire que ces mots en acquièrent une valeur de suppléance. Ce caractère est tout à fait net pour *idem*, *de même*, etc., qui ne seraient pas utilisés dans une reprise complète: *Jean est fatigué; moi, je suis fatigué idem*.

Ainsi n'entre pas dans cette catégorie. Il semble être une forme réduite de *il en est ainsi*, *il en va ainsi*, laquelle a fini par prendre le sens de "notamment; par exemple": *La tante Victoria ne pouvait admettre qu'on n'aimât pas un mets. Ainsi Olivier avec les endives. Il les haïssait* (R. S a b a t i e r, *Trois sucettes à la menthe*, p. 238). Dans cet exemple, ce qui devrait être un objet direct est introduit par *avec*; nous avons vu un phénomène analogue à propos de *faire*.

5. a) Lorsqu'il s'agit de représenter un adjectif - mis à part le cas de l'attribut qui peut être suppléé par un pronom: *Pierre est malade; je le suis aussi* -, on dispose d'adjectifs comme *pareil, semblable, identique, etc.*: *Un veston noir et sale et un pantalon pareil*. Mais il ne s'agit pas vraiment de suppléance. Ce sont des moyens lexicaux et non grammaticaux. De la même façon, nous n'avons pas introduit le verbe *imiter* parmi les verbes substitués: *Elle se lève; nous l'imitons si brusquement que des chaises tombent* (W i l l y et C o l e t t e, op. cit., p. 168).

La locution adverbiale *de même* et l'adverbe *itou* tendent à sortir de leur domaine propre (cf. ci-dessus) pour acquérir des emplois adjectivaux, c'est-à-dire qu'ils ont alors une fonction d'adjectif (invariable), épithète ou attribut, et qu'ils suppléent des adjectifs: *Comme il était bref, il demandait qu'on fût de même* (R. B a z i n, *Charles Foucauld*, dans M.-Th. G o o s s e - G r e v i s s e, *Textes français*, (1960), p. 338). - *Age incertain, aspect itou* (G y p, dans le *Grand Larousse de la langue française*). - *Pour de même*, voir aussi Grevisse, § 1012. Ces emplois n'appartiennent pas à la langue commune.

b) *Idem*, qui n'est pas mentionné dans Grevisse, est une sorte de suppléant universel invariable (parfois écrit *id*). Autres cas que celui qui a été traité dans le § 4: *C'est ainsi qu'on peut rencontrer dans une comptabilité: un journal originaire des achats; id. des ventes; id. des matières premières* (*Larousse du XX^e siècle*, s. v. *journal*). - *Des yeux de fouine, un nez idem* (J. R e - n a r d, *Journal*, 19 oct. 1890). - *Des coffres méticuleux conservaient cinquante ou soixante ans de revues littéraires et de lettres idem* (J. A u d i b e r t i, *Dimanche m'attend*, p. 134). - *On trouvera parmi ces riches [...] le sire Jean de Villiers (futur consul, et, semble-t-il, futur converti au catholicisme), Jean Guigou idem* (E. L e R o y L a d u r i e, op. cit., p. 296). - *Je voudrais être amoureux, dit Colin. Tu voudrais être amoureux. Il voudrait idem (être amoureux)* (B. V i a n, op. cit., X) [L'auteur lui-même a donné l'équivalent entre parenthèses].

Dito, venu de la langue commerciale, est aussi une sorte de suppléant universel invariable (parfois écrit *d^c*: *Quatre livres*

reliés et douze dito brochés (dans le *Grand Larousse de la langue franç.*) - [...] le nouvel arrêté royal [...] datant du 1^{er} février 1977 (*Moniteur du 8 dito*) (dans *Journal Touring-secours*, Bruxelles, 15 févr. 1983, p. 19). - Un écrivain sans femme légitime et sans enfants dito (M o n t h e r l a n t, *Service inutile*, dans *Essais*, Bibl. de la Pléiade, p. 579).

c) *Tel* est à rapprocher de *semblable* pour le sens, mais il s'en écarte souvent par la construction. C'est un de ces mots qui ne peuvent être rangés parmi les déterminants, mais qui ont des comportements syntaxiques différents de ceux des adjectifs. Cela est en relation avec la notion de suppléance. Le problème ne saurait être traité en quelques lignes. Je me contenterai d'attirer l'attention sur un fait que Grevisse n'a pas signalé. Il donne comme règle, au § 1020, 5, que *tel*, attribut ou faisant partie des syntagmes *en tant que telet comme tel*, s'accorde comme un adjectif, avec le mot auquel il se rapporte: *Certains jeunes de mes amis se réjouissent de voir leur poèmes considérés par d'autres jeunes comme des oeuvres accomplies; ils les tiennent eux-mêmes pour tels* (G i d e); *tels* représente ici des oeuvres accomplies et s'accorde avec *poèmes*. On constate une tendance à faire prévaloir la fonction de suppléance sur la valeur adjectivale et à donner à *tel*, comme à un pronom, le genre et le nombre du nom suppléé: *Elle s'installait dans ses visions. Celles-ci devenaient alors articles de foi et, comme tels, bonnes à colporter* (P. G a d e n n e, *Les hauts-quartiers*, p. 176). - *Elles vivent alors comme des hommes. Et on les respecte comme tels* (J. P. C l é b e r t, *Vivre en Provence*, p. 167). - *Elle [= une idéologie] se tapit [...] même dans l'histoire ou ce qu'on avait pris pour telle* (C. L é v i - S t r a u s s, *Réponse au discours de réception de G. Dumézil à l'Académie française*).

6. Dans les propositions coordonnées, on préfère ne pas répéter la conjonction de subordination et on remplace celle-ci par *que*. Si la conjonction ainsi suppléée contient *que*, cela reste du domaine de l'ellipse, comme dans *Au-dessus du mur et du toit*. Si la conjonction est *comme, quand, si, comme si*, cela ressortit tout à

fait à la suppléance: *Quandil reviendra et qu'il verra où en sont les choses...* (Voir *Grevisse*, § 2500).

7. On parlera aussi de suppléance et d'économie, mais dans un sens un peu différent, quand le locuteur ou le scripteur jugent inutile de donner en entier une énumération ou même une phrase.

Cela peut être exprimé par la seule mélodie à l'oral et par des points de suspension à l'écrit: *Nous parlions de toi justement... quand on parle du loup...!* (A. de Châteaubriant, *La Brière*, XI). [Le locuteur juge inutile de donner en entier le proverbe connu: *Quand on parle du loup, on en voit la queue.*].

Mais il existe aussi des mots ou plutôt des locutions auxquelles ce rôle est attribué, locutions non retenues par Grevisse, peut-être parce que leur caractère marginal est manifesté par leur origine: emprunts à d'autres langues, ou formations onomatopéiques et expressives.

Et cetera (qui se présente ordinairement sous la forme abrégée etc.) est dans Grevisse, mais à un endroit inattendu: une note dans l'appendice consacré à la ponctuation. Cette note 6 du § 2757 précise la bonne prononciation, note les divergences d'orthographe et constate que, malgré l'étymologie, "on peut employer etc. après des noms de personnes". Les exemples donnés concernent des énumérations interrompues de noms de personnes. Il y a d'autres emplois:

- Énumérations portant sur d'autres catégories que des noms: *Il écrivit au pharmacien de l'endroit pour savoir quel était le chiffre de la population, la distance où se trouvait le confrère le plus voisin, combien par année gagnait son prédécesseur, etc.* (Flaubert, *Madame Bovary*, I, p. 9). - *Mais ils sont obligés de vivre honorablement, d'exercer l'hospitalité, etc.* (Taine, *Notes sur l'Angleterre*, 1890, p. 154). - *Ce sont incontestablement d'excellents soldats, courageux, disciplinés, et caetera* (R. Queneau, *Un rude hiver*, XII).

- Interruption d'une phrase, en dehors d'une énumération: *Quant au service à découper, c'est Z... qui, etc.* (Gide, *Souvenirs de la cour d'assises*, XI).

On emploie aussi pour des énumérations interrompues et tout,

parfois répété, et le reste: *Mais à quoi ça sert d'être célèbre et tout si on ne prend pas le temps de vivre?* (S. de Beauvoir, *Les mandarins*, p. 124). - *Il appelle son critique voleur, parricide, incestueux et le reste* (Mérimée, dans le *Grand Larousse de la langue franç.*).

Et *tutti quanti* (et prononcé é) prolonge une énumération, ordinairement de noms de personnes, rarement de noms de choses: *On voyait reparaitre la cohorte, Jean Amrouche, Danoël, Herbart, le chauffeur et tutti quanti* (Jouhandaeu, *Carnets de l'écrivain*, p. 321). - *Ils promettent que Babrak Karmal [...] va restaurer la démocratie, la religion, la liberté, la propriété et tutti quanti* (A. Fontaine, dans "Le Monde", 8 janv. 1980).

Et *compagnie* s'emploie par plaisanterie, surtout avec des noms, rarement avec des adjectifs: *Tous les curés, ça se vaut, c'est hypocrite et compagnie* (Zola, *La conquête de Plassans*, Livre de poche, p. 105).

Et *patati et patata* indique que l'on interrompt une citation, un discours présenté comme fastidieux: *L'interrogatoire commence: / - Comment va-t-il? Qu'est-ce qu'il fait? Pourquoi ne vient-il pas? Est-ce qu'il est content?... / Et patati! et patata! Comme cela pendant des heures* (A. Daudet, *Lettres de mon moulin*, Les vieux).

Et *patine et pataine* est une variante régionale: Elle [= la cuisinière] dit que monsieur le fait à la pose; qu'il lui faut à chaque repas un plat chaud [...]; qu'il se plaint toujours qu'il n'y a pas assez de sel; et patine et pataine... (P. J. Toulet, *Mon amie Nane*, VI).

8. La nécessité d'une suppléance peut être due, non au souci d'économie, mais à l'ignorance.

a) C'est la justification des interrogatifs, pronoms, déterminants ou adjectifs, adverbes. Il n'est pas utile d'insister. Observons seulement que où fonctionne aussi comme pronom et que *pourquoi* est l'agglutination d'une préposition et d'un pronom.

b) Pour pallier l'ignorance, la langue familière recourt à *machin*, masculin tiré tout exprès du féminin *machine*, ou à *chose*,

pris comme masculin dans cet emploi, ou à *truc*, ou à *bazar* (seulement en Belgique?). Ces mots suppléent aussi bien des noms propres que des noms communs: *Quand j'ai défilé le palier pour avoir la lanterne, le machin m'est resté dans une main, le chose dans l'autre* (C o u r t e l i n e, *La paix chez soi*, IV). - *Dès ce moment, Messieurs Machin et Chose... - ils m'agacent avec leurs noms impossibles* (G. D u h a m e l, *La passion de Joseph Pasquier*, p. 60). - *Le bazar a pris feu... Non... pas l'aspirateur d'humidité, mais mon pantalon* (bande dessinée, dans *Vers l'avenir*, Namur, 23 janv. 1973).

Affaire ne s'emploie que comme substitut de nom commun; de même, *bidule*, *histoire*. Leur valeur supplétive reste donc liée à leurs significations ordinaires.

Choser joue le rôle de suppléant pour un verbe qu'on ne se rappelle pas. Dory (op. cit., p. 142) le range parmi les wallonismes: *Qu'est-ce que vous chosiez là?* L'inventaire dialectal de W. von Wartburg (*Französische etymologische Wörterbuch*, t. II, p. 542) cite, outre le wallon, une région assez vaste qui s'étend de Nantes à Lyon; ceci concerne sans doute aussi le français régional. On y ajoutera les îles Anglo-Normandes: *Si je m'en vais, ce n'est pas par l'amour [= afin] de ne pas être avec toi, c'est que j'ai mon fait à choser* (H u g o, cité par A.-M. B i o t, *Etude sur le vocabulaire de Hugo*, dans: *Les travailleurs de la mer*, mémoire dactylogr., Louvain, 1964, p. 14). [L'auteur du mémoire a vérifié sur place l'existence du mot].

Une bande dessinée, *Les Schtroumpfs*, qui a du succès, utilise le mot *schtroumpf* comme substitut systématique, en lui donnant toute une famille: *schtroumpfer*, *schtroumpfeur*, etc.

c) Il y a aussi l'ignorance dans laquelle on veut laisser le lecteur ou l'auditeur. *Tel* et *un tel* servent traditionnellement dans ce cas: G r e v i s s e, § 1024. *Tel* déterminant a un rôle analogue: G r e v i s s e, § 1021.

Lorsqu'il s'agit d'un nom de lieu ou de personne, on peut recourir dans l'écrit à l'astérisque, ou plutôt aux astérisques, car ils vont d'habitude par trois: Grevisse, § 2769. Le procédé graphique inspire parfois la langue parlée, qui le traduit par *trois*

étoiles: *J'ai à vous raconter celle de la comtesse de... trois étoiles. C'est ainsi, je crois, que vous dites en français quand vous ne voulez pas nommer les gens* (G. S a n d, *Elle et lui*, dans *Robert.*, s.v. étoile).

Cet usage de l'astérisque est aujourd'hui en recul. On préfère les points de suspension, qui sont utilisés aussi en guise d'euphémisme: *Marceau [...] retournait à..., lorsqu'il avisa un morceau de fer à cheval sur la route* (A. G i d e, *Souvenirs de la cour d'assises*, II). - *Il faut apprendre à ce...-là [= bougre, sans doute] à ne pas faire d'accroc à l'honneur d'un gentilhomme* (M é r i m é e, *Chronique du règne de Charles IX*, XVII).

Les astérisques (ou, parfois, l'astérisque) et surtout les points de suspension, ou un seul point (qui est le point abrégatif), peuvent aussi être ajoutés à l'initiale du nom. Nous avons alors un phénomène de réduction qui est plutôt apparenté à l'ellipse.

Au contraire, lorsqu'on emprunte aux mathématiques des lettres arbitraires, spécialement *N, X, Y, Z*, cela ressortit plutôt à la suppléance (quoique, par analogie avec l'usage précédent, ces lettres soient parfois suivies des astérisques, du point ou des points, ce qui est mal justifié): *Elles-mêmes [= les femmes] peuvent avoir plusieurs identités, changer selon qu'elles sont la femme de X ou de Y* (M. C a r d i n a l, *Autrement dit*, p. 44).

Comme en mathématiques, *n* et *x* minuscules ou majuscules peuvent représenter un nombre qu'il paraît inutile ou difficile d'explicitier: *Si 1940 avait été la reprise de 1914, [...] la Belgique, au bout de X années de guerre, eût terminé le conflit avec un gouvernement unanime derrière un nouveau Roi Chevalier* (R. A r o n, *Léopold III ou le choix impossible*, p. 26). Ces lettres sont moins ambiguës que *tant* (ou *tant de*), qui avait, traditionnellement, cette fonction: *Ils prétendaient qu'elle comptait les grains de poivre, tant de grains par chaque plat, histoire de les économiser* (Z o l a, *Le docteur Pascal*, X); voir Grevisse, § 2077, qui signale aussi *autant* en Belgique. *Tant* s'employait notamment lorsque, dans un nombre complexe, on ne voulait pas ou ne pouvait pas expliciter le chiffre des unités: *Quant aux soixante et tant de coquins*

que j'ai fait tuer à coups de balles [...], ils se portent fort bien (S t e n d h a l, *La Chartreuse de Parme*, XXIII). L'usage actuel préfère, dans cette circonstance, quelque ou, dans un registre plus familier, des: G r e v i s s e, § 964.

X et n comme cardinaux indéfinis ont leurs équivalents parmi les ordinaux: x^{ième} et surtout n^{ième}; les transcriptions dans la langue courante sont variées: *Une seconde, troisième, dixième édition était censée s'écouler plus facilement que la première* (P. O r e c c c h i o n i, dans: *Europe*, nov.-déc. 1982, p. 259). - *[...] en recommençant pour la énième fois ses interminables additions* (G. P e r e c, *La vie mode d'emploi*, p. 212). - *Tantième a vieilli: [...] l'an tantième de la création du monde* (G h e l d e r o d e, *Théâtre*, t. II, 1971, p. 30).

9. Nous terminerons en signalant deux types de faits qui ne semblent pas avoir leur place dans cette étude de la suppléance grammaticale, quoiqu'on puisse parler à leur sujet de substitution.

a) Purement lexicale est la substitution d'un mot vague à un mot précis dans des intentions euphémiques: par exemple, des noms comme *affaire, chose, machin, bazar*, pour les parties génitales; un verbe comme *choser*, pour les relations sexuelles (tous ces mots ont été vus ci-dessus dans un autre rôle); une locution adverbiale comme *quelque part* (*un coup de pied quelque part* = dans le derrière).

b) Les substituts nominaux des pronoms personnels sont des périphrases qui n'entraînent aucune économie. S'ils sont sujets, le verbe est à la troisième personne.

1° Avec le déterminant possessif: *personne*; - *esprit*: *Et avec votre esprit*, dans la liturgie catholique; - *pomme* dans le langage populaire parisien: G r e v i s s e, § 1039, note 5; - *majesté, excellence, éminence*, etc., dans des formules protocolaires; - en ancien français, *cors* (= corps, et beaucoup d'autres (voir A. T o - b l e r, *Mélanges de grammaire franç.*, pp. 39-45). Il semble qu'on doive placer ici les formules argotiques *mon orgue, mon gnasse, mézigue*, etc. (G r e v i s s e, loc. cit.), quoique l'élément nominal soit difficile à identifier.

2- *Bibi "moi"* (G r e v i s s e, loc. cit.), mot d'origine enfantine, dont le caractère nominal n'est pas certain. Pour J. Cellard et A. Rey (*Dictionnaire du franç. non conventionnel*), c'est une altération de *bébé* "dans le langage des nourrices et des enfants".

ZASTĘPOWANIE W GRAMATYCE FRANCUSKIEJ

STRESZCZENIE

Autor używa terminu *suppléance*, który nie pokrywa się z polskim *supletyvizmem* (por. franc. *supplétivisme, supplétif*). Problem wyniknął w toku prac przygotowawczych do 12-go, unowocześnieńnego wydania klasycznego podręcznika gramatyki francuskiej *Le Bon Usage* Maurice'a Grevisse'a. Artykuł stanowi próbę syntezy zagadnienia, które we wspomnanej reedycji zajmie miejsce w rozdziale po *ellipse*. Chodzi w pierwszym rzędzie o użycie *faire* jako *verbum vicarium*.

Obok tego autor rozważa - w oparciu o liczne przykłady - użyte w roli elementów zastępczych zaimki, w pierwszym rzędzie osobowe, następnie przysłówki *non, oui, si...*, przymiotniki, np. *pareil, semblable, identique* (reprezentujące przymiotnik w funkcji przydawkowej), spójnik *que*, pewne zwroty (typu *et compagnie, et tutti quanti*), wreszcie użycie elementów zastępczych wynikające z niewiedzy: *machin, chose, truc, choisir...*